

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/02/2023

La séance débute à 20h10

M. Hervé GUILLEMIN donne pouvoir à M. Jean-Luc CHAVY.

Mme Françoise BOUKHELF donne pouvoir à M. Sylvain CHAVY

Mme Marie-Claire LANDREVEAUX est absente et M. Jean-Claude MARLOT est excusé.

M. Frédéric NECTOUX est élu secrétaire de séance.

1)- Suite à la décision d'ouverture du chemin rural à la Bondeluze, il convient de faire appel à un géomètre expert afin de borner et délimiter ledit chemin.

Le conseil approuve à l'unanimité.

2)- Afin de préparer le budget 2023, il est proposé les travaux d'investissement suivants :

- Voirie : bicouche à refaire, busage
- Changement de l'intégralité des extincteurs
- Logement 1307 route de Quincy : changement des huisseries, mise aux normes de l'électricité
- Logement 24 rue des Fleurs : réfection de la cuisine et isolation par l'extérieur
- Changement d'un frigo dans la salle des fêtes
- Changement de la faucheuse d'accotement
- Changement des lampes d'éclairage public à Quincy par des LED (en attente de devis)
- Logement 1 100 route de Quincy : travaux à prévoir sur la fosse septique
- Achat d'un copieur pour le secrétariat de mairie

Les devis sont en attente.

3)- Suite aux projets de travaux dans les logements communaux, un dossier de demande de subvention DETR-DSIL va être déposé.

Le conseil approuve à l'unanimité.

4)- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), diverses réunions ont eu lieu. De ces dernières, ils résultent la demande de mettre en place des groupes de travail dans chaque commune.

Le groupe de travail pour la commune est composé des membres suivants : Bruno MARECHAL (référént), Frédéric NECTOUX, Jean-Luc CHAVY, Jordan CORNIAUX, Guillaume DELARUE, Jean-Noël VIEILLARD.

La séance se termine à 22H15.